



L'objectif des **tests d'étanchéité à l'air** est d'identifier les infiltrations d'air provenant de l'extérieur. En effet la nouvelle **réglementation thermique RT2012**, impose le respect d'une valeur limite au niveau de l'étanchéité à l'air d'un bâtiment.





Pour une maison individuelle la valeur à ne pas dépasser est de 0,6 m<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>/h. Ces entrées d'air indésirables augmentent le taux de renouvellement de l'air intérieur ce qui entraîne une perte d'énergie, source d'inconfort thermique dû à des courants d'air et de problèmes dans le bâti (humidité, moisissure, dégradation précoce...). Une mauvaise étanchéité à l'air entraîne également une mauvaise isolation acoustique vis-à-vis des bruits aériens, car partout où l'air passe, le bruit passe.

Pro Eco Conseil, vous accompagne depuis le début sur la réalisation de ce test de perméabilité à l'air pour vous permettre de finir sereinement votre projet de construction.

**Le rapport du test d'infiltrométrie, tout comme l'étude thermique RT2012, sont nécessaires à l'établissement de l'attestation de fin de travaux RT2012**

### **Pourquoi choisir Pro Eco Conseil ?**



-  Visite et suivi avec un thermicien unique
-  Bureau d'étude thermique certifié OPQIBI RGE
-  Logiciel d'étude thermique certifié
-  Assurance décennale